



Direction de la communication

Communiqué

Vendredi 17 juin 2022

Alerte rouge canicule Les dernières mesures de la Ville

L'épisode caniculaire qui touche le département se maintient encore ce samedi selon les dernières prévisions météorologiques. La Ville de Villeneuve-sur-Lot a donc pris une série de mesures complémentaires afin de préserver la sécurité et la santé des villeneuvois.

Manifestations publiques en plein air annulées

Sur décision du préfet de Lot-et-Garonne, la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin prévue samedi à Villeneuve-sur-Lot est annulée. Au vu des températures, il en est de même pour l'ensemble des manifestations publiques en extérieur ou dans des lieux non climatisés.

Sports : on met sur pause

« Toutes les activités physiques et sportives, de même que les manifestations sportives prévues dans les équipements sportifs municipaux couverts et de plein air, sont interdites jusqu'au samedi 18 juin minuit ». C'est ce que précise l'arrêté n°761/2022 que vient de prendre le maire de Villeneuve-sur-Lot afin d'assurer la protection de l'ensemble des usagers, scolaires, associations ou pratiquants libres.

Solidarité : contacts et espaces de fraîcheur

. Tout le week-end, les agents du Centre Communal d'Action Sociale se relaieront pour passer des appels téléphoniques aux personnes vulnérables, inscrites sur le registre nominatif d'alerte. Activé en cas de survenue d'un épisode climatique extrême, le registre permet de garder un contact avec des personnes signalées âgées, fragiles ou très isolées, de s'assurer de leur état de santé, si nécessaire de s'y déplacer et, le cas échéant, d'y envoyer les secours.

. Le Centre Communal d'action sociale ajoute La Table du CCAS, située sur l'allée Lamartine, à la liste des lieux climatisés, dits « de fraîcheur », ouverts au public*. Elle ouvrira donc, à titre exceptionnel, samedi de 10h à 17h. Aucun repas ne sera assuré.

Une permanence téléphonique est mise en place
samedi et dimanche, de 10h à 17h :

05 53 41 53 47

* Les autres lieux climatisés ouverts au public : le musée de Gajac (samedi et dimanche de 14h à 17h), la bibliothèque municipale (samedi de 10h à 17h). L'hôtel de ville (samedi, de 9h à 12h. Dimanche, 8h à 20h)